

La Diète Méditerranéenne

Richesse commune et modèle de développement durable pour la région

Secrétariat Général du CIHEAM

La Candidature de la Diète Méditerranéenne au Patrimoine culturel immatériel de l'humanité

Le 29 août 2009, quatre pays, l'Espagne, la Grèce, l'Italie et le Maroc, ont présenté conjointement auprès de l'Unesco la candidature transnationale de l'inscription de la Diète méditerranéenne dans la liste représentative du Patrimoine culturel immatériel de l'humanité. Il importe d'abord de rappeler ce que cette inscription signifie. La Convention pour la sauvegarde du Patrimoine culturel immatériel de l'Unesco, approuvée en 2003, définit le Patrimoine culturel immatériel (PCI) comme « *les pratiques, représentations, expressions, connaissances et savoir-faire - ainsi que les instruments, objets, artefacts et espaces culturels qui leur sont associés - que les communautés, les groupes et, le cas échéant, les individus reconnaissent comme faisant partie de leur patrimoine culturel. Ce patrimoine culturel immatériel, transmis de génération en génération, est recréé en permanence par les communautés et groupes en fonction de leur milieu, de leur interaction avec la nature et de leur histoire, et leur procure un sentiment d'identité et de continuité, contribuant ainsi à promouvoir le respect de la diversité culturelle et la créativité humaine...* » (Unesco, 2001).

Ainsi, à l'image du patrimoine mondial, ont été créées des listes, une liste représentative et une liste de sauvegarde urgente, où sont inscrits les chefs-d'œuvre, et où de nouveaux éléments sont inscrits annuellement depuis 2008.

Pour les quatre pays, la principale motivation pour présenter la candidature de la Diète Méditerranéenne au Patrimoine immatériel de l'Unesco est le risque grandissant d'érosion de celle-ci à cause notamment des changements socioculturels et des effets de la globalisation. La promotion et la mise en œuvre de la candidature ont nécessité, selon ses promoteurs, deux années de travail, une douzaine de réunions des équipes de coordination et la mobilisation de plusieurs experts et consultants. Ces derniers mois, les responsables de la candidature ont profité d'une période additionnelle réglementaire pour compléter le document de candidature et répondre à toutes les conditions techniques exigées. Le dossier de candidature définitif a été donc déposé en mars 2010. Le projet est ouvert à la participation de tous les autres pays méditerranéens partageant ce patrimoine culturel et qui souhaiteraient s'engager dans ce processus diplomatique-culturel. La Fondation *Dieta mediterranea*, basée à Barcelone, est la coordinatrice technique transnationale de la Candidature. Le Comité intergouvernemental du

Patrimoine Culturel Immatériel doit maintenant évaluer la candidature et notifier sa résolution sur l'inscription à l'automne 2010.

Parallèlement, les quatre pays poursuivent sa volonté de communication et diffusion de la candidature à travers d'activités institutionnelles et de l'appui à des manifestations culturelles et scientifiques qui y sont liées.

Ainsi, les 12, 13 et 14 mars s'est tenu à Chefchaouen (Maroc) la cérémonie de présentation de la candidature transnationale de la Diète méditerranéenne et première rencontre des quatre communautés identifiées pour celle-ci : Chefchaouen, Cilento en Italie, Coron en Grèce et Soria en Espagne. Lors de cette rencontre, les représentants institutionnels locaux et nationaux des quatre pays ont approuvé et signé la déclaration de Chefchaouen, où on souligne l'importance du patrimoine culturel immatériel en général et de la Diète Méditerranéenne en particulier, on affirme le compromis de la sauvegarde et la transmission de ce patrimoine commun et partagé par tous les peuples méditerranéens et on alerte des processus d'érosion de la Diète Méditerranéenne (voir encadré 1). Les quatre communautés ont également proposé des initiatives à développer dans un avenir proche pour la concrétisation de ce projet ambitieux qui lie les deux rives de la Méditerranée comme, par exemple, la tenue en novembre 2010 d'un Forum à Soria sur la Diète méditerranéenne.

D'autre part, la candidature conjointe a été au centre d'une réunion entre les quatre pays le 22 mars à Barcelone, en marge de l'ouverture du Salon international de l'alimentation « Alimentaria 2010 ». Lors de cette réunion, qui a été présidée par la ministre espagnole de l'environnement et des milieux rural et marin, Elena Espinosa, l'accent a été mis sur la nécessité de la mise en œuvre, tout au long de l'année en cours, d'actions visant à doter ce projet d'une plus grande visibilité. Il a été décidé, à ce propos, d'initier des actions diplomatiques pour informer sur cette candidature et créer les conditions favorables à la concrétisation de cette initiative.

Encadré 1. DÉCLARATION DE CHEFCHAOUEN

Signée à l'occasion de la première rencontre des quatre communautés emblématiques identifiées sur la candidature de la Diète Méditerranéenne présentée à l'UNESCO pour inscription sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité

Chefchaouen, Royaume du Maroc, le 13 mars 2010

Réunis à Chefchaouen, le 13 mars 2010, à l'occasion de la première rencontre des quatre communautés emblématiques identifiées sur la candidature de la Diète Méditerranéenne présentée à l'UNESCO pour son inscription sur la Liste Représentative du Patrimoine Culturel Immatériel de l'humanité, les représentants des institutions nationales et ceux des institutions locales et de la société civile des quatre communautés,

Reconnaissant qu'en Méditerranée il s'est constitué tout au fil des siècles et continue à se recréer, une manière de vivre qui résume à la fois de manière transversale et holistique la Diète Méditerranéenne, comme expérience élaborée par les populations méditerranéennes tout au long de leur histoire, constituant un important patrimoine partagé, du paysage à la table, intégré dans les systèmes articulés de relations sociales et de significations collectivement partagées,

Considérant que les quatre communautés –Chefchaouen, Cilento, Coron et Soria- par le biais de leurs États respectifs et dans le cadre de la Convention pour la Sauvegarde du Patrimoine Culturel Immatériel (2003), partagent la reconnaissance du rôle du patrimoine culturel immatériel comme facteur de rapprochement, de respect de la diversité culturelle, d'échange et de compréhension entre les communautés qui participent d'un même engagement pour sa sauvegarde,

Reconnaissant que la candidature de la Diète Méditerranéenne définit un cadre plein de possibilités pour la coopération, les échanges et la contribution à l'effort partagé pour la sauvegarde de cet important élément de notre patrimoine culturel immatériel commun,

Considérant qu'après plus de deux ans de travail ininterrompu et intense entre les équipes des quatre États parties, que se soit au niveau national ou local, institutionnel ou technique, ont permis la création de solides synergies et liens et contribué à la prise de conscience de la grande dimension et signification culturelle et symbolique de cet élément de notre patrimoine culturel immatériel commun qu'est la Diète Méditerranéenne,

Reconnaissant que les processus de mondialisation et les transformations sociales supposent des menaces significatives de dégradation ou de disparition du patrimoine culturel immatériel et en particulier de la Diète Méditerranéenne,

Soulignant la valeur et le potentiel du patrimoine culturel immatériel en général et tout particulièrement de la Diète Méditerranéenne, en tant que vecteur de dialogue interculturel entre les communautés et ressource pour un développement durable et pour la qualité de vie de celles-ci,

Reconnaissant le rôle important et indispensable des communautés -dans le cas présent celles de Chefchaouen, Cilento, Coron et Soria- dans la recreation, la sauvegarde, la visibilité et la transmission du patrimoine culturel immatériel et en particulier de la Diète Méditerranéenne,

Reconnaissant que la Diète Méditerranéenne représente une expression vivante et majeure de l'identité collective et individuelle des membres des ces quatre communautés, accompagne l'histoire personnelle de chacun de leurs individus et est un vecteur essentiel de leur identité,

Se félicitant par l'heureuse et opportune initiative de la communauté de Chefchaouen en convoquant et organisant généreusement cette première rencontre des quatre communautés,

Approuvent et signent la présente Déclaration :

1.- Que cette première rencontre, satisfaisant pleinement l'esprit transnational de la candidature, représente le début d'un cheminement partagé, qu'elles souhaitent long et ininterrompu, riche et fécond. Pour ce faire, leurs institutions locales respectives incorporeront, d'ores et déjà, la Diète Méditerranéenne et le partenariat s'en dérivant, dans leurs agendas, leurs programmations et leurs stratégies. Aussi elles contribueront, dans leurs compétences et territoires respectifs, à y associer les organisations et associations de leurs communautés ;

2.- Que le partenariat, l'échange de connaissances, de méthodes et d'information, ainsi que la mobilité de spécialistes, chercheurs, artisans ou autres re-créateurs de ce patrimoine commun, facilitent et amplifient les opportunités de dialogue et de définition de projets partagés et constituent des stratégies indispensables pour partager, de manière efficace et efficiente, les efforts pour la sauvegarde de la Diète Méditerranéenne;

3.- Que le caractère transversal, la complexité et la dimension de cet élément du patrimoine culturel qu'est la diète Méditerranéenne, exige une étroite collaboration entre tous les niveaux institutionnels, une grande implication des communautés et une participation, des différents secteurs et collectifs sociaux ;

4.- Que les quatre communautés s'engagent à élaborer, à partir des premiers échanges ayant eu lieu à Chefchaouen, des propositions concrètes, à la fois pour la création d'un réseau qui se veut simple, agile et efficace, que pour la définition des premiers programmes, projets ou échanges. À ce stade, l'implication de la Coordination Technique Transnationale serait souhaitable. Ces premiers documents devraient aboutir à des actions concrètes dans les prochains quatre mois.

5.- Que les communautés de Cilento, Coron et Soria, manifestent leur volonté, en suivant l'exemple de Chefchaouen, d'organiser dans les mois à venir, des rencontres comme celle qui fait l'objet de cette Déclaration, dans le but, d'une part d'offrir leur hospitalité et la possibilité de faire connaître leurs communautés respectives, et d'autre part pour progresser dans l'affermissement de liens et dans la mise en œuvre de projets partagés. Les autres trois rencontres devraient avoir lieu le long de l'année 2010.

6.- Que les communautés Chefchaouen, Cilento, Coron et Soria, profitent de cette occasion pour manifester formellement, encore une fois, leur engagement total pour la sauvegarde et la transmission de la Diète Méditerranéenne et son appui inconditionnel pour qu'elle soit inscrite sur la Liste Représentative du Patrimoine Culturel Immatériel de l'UNESCO. Aussi, elles manifestent leur fierté pour avoir participé à la constitution de la candidature et pour y figurer en tant que communautés emblématiques.

Congrès International sur la Diète Méditerranéenne

Le 24-25 mars 2010 s'est tenu à Barcelone, dans le cadre de « Alimentaria 2010 », le 8^{ème} Congrès International sur la Diète Méditerranéenne. Cet événement bisannuel, organisé par la Fondation espagnole Dieta Mediterranea depuis quinze ans, a réuni des experts et des personnalités de différents pays qui ont présenté des exposés très variés sur les aspects nutritionnels, médicaux, anthropologiques, historiques, économiques et culturels de la Diète Méditerranéenne et ont souligné les bénéfices d'une alimentation équilibrée comme la diète traditionnellement suivie par les peuples de la Méditerranée.

Parmi les personnalités chargées de l'ouverture du Congrès, se trouvaient les experts Michel de Lorgeril, qui a parlé des derniers avancements scientifiques sur la relation de causalité entre alimentation et prévention des maladies coronaires et le cancer, et Elliot M. Berry qui a

présenté la nouvelle pyramide alimentaire de la Diète Méditerranéenne, mise à jour par un groupe international d'experts (voir encadré 2). Ce dernier a expliqué que le modèle de la Diète Méditerranéenne a été popularisé en 1995 avec la fameuse pyramide de représentation graphique des aliments qu'il faut consommer quotidiennement, chaque semaine ou de manière occasionnelle. Il a souligné que malgré l'unanimité de la communauté scientifique sur la définition du modèle traditionnel alimentaire méditerranéen, il y a encore des questions à résoudre sur une nécessaire révision de ces recommandations, compte tenu du nouveau style de vie, et des nouveaux facteurs diététiques, environnementaux, sanitaires ainsi que les différences entre pays et secteurs de la population.

Le Congrès s'est poursuivi en 7 séances correspondant aux principaux groupes d'aliments de la Diète Méditerranéenne : huile d'olive, céréales et pain, vin, produits laitiers, poisson, fruits et légumes et fruits secs. Pour chaque groupe de produits il y a avait deux ou trois interventions avec une centrée sur les bénéfiques nutritionnels et sanitaires, et une autre plus économique-historico-culturelle donnant un aperçu de l'origine, de l'expansion et du poids symbolique de chaque produit dans les sociétés méditerranéennes.

Plusieurs intervenants ont attiré l'attention sur l'importance des campagnes éducatives au niveau local et national pour encourager la consommation de ces produits, notamment les fruits et légumes et les poissons, puisque ce sont des produits en forte baisse de consommation, particulièrement parmi les jeunes. Il a été également souligné à plusieurs reprises la nécessité d'une plus grande communication sur les aspects nutritionnels de certains produits comme les céréales ou les fruits secs qui sont trop souvent considérés par la population comme des produits trop riches en calories, en ignorant que ce sont des produits nécessaires pour une diète équilibrée et saine.

Le Congrès a été clôturé avec deux séances plus globalisantes. La première a été dédiée à la Diète Méditerranéenne comme ressource durable pour toute la Méditerranée. Francisco Mombiela, Secrétaire Général du CIHEAM, est intervenu au cours de cette dernière séance, conjointement à Barbara Burlingame de la FAO qui a parlé de biodiversité et diète durable et Sandro Dernini, coordinateur du *Forum on Mediterranean Food Cultures*.

Francisco Mombiela a parlé des expériences et des projets du CIHEAM et de ses Instituts agronomiques méditerranéens sur le thème de la Diète Méditerranéenne (formation, coopération scientifique, publications, etc.)¹. Il a abordé dans son intervention les constats qui se présentent dans la région en matière agricole et alimentaire : le déficit de la balance commerciale agricole, l'augmentation de la demande des produits alimentaires, l'éloignement des modes de consommation traditionnels, l'expansion des maladies liées à une mauvaise alimentation avec d'importantes implications négatives sanitaires et économiques. Il a ensuite évoqué les principaux défis pour la sécurité alimentaire dans la région, à savoir, la rareté de l'eau, les pressions sur les sols, les tensions en milieu rural et l'inefficacité de la chaîne alimentaire. Le Secrétaire général du CIHEAM a souligné la pertinence de la Diète Méditerranéenne comme modèle qui peut aider à faire face à ces multiples défis économiques, culturels et environnementales. Il a enfin suggéré que le retour à la Diète Méditerranéenne peut être une première mesure pour s'adapter aux changements climatiques, prolongeant ainsi un message déjà délivré le 8 mars 2010 à l'occasion de la réunion ministérielle du CIHEAM à Istanbul (Turquie).

La deuxième et dernière séance durant laquelle sont intervenus Isabel Bombal (MARM) et Morad Riffi (Ministère de la Culture marocain) a porté sur la Diète Méditerranéenne comme patrimoine millénaire à transmettre aux générations futures. Aussi Joan Renguant, de la

¹ Pour rappel, les ministres de l'agriculture des 13 pays membres du CIHEAM, dans leur déclaration de Saragosse en 2008 et d'Istanbul en 2010, ont appuyé explicitement la Candidature de la Diète méditerranéenne comme Patrimoine immatériel de l'Unesco et ont affirmé qu'elle constituait un modèle de développement responsable dans la région. De plus, il est à souligner que le rapport bisannuel du CIHEAM Méditerranée, sera consacré en 2012 au thème de « La Diète Méditerranéenne pour le développement régional ».

Fondation Diète Méditerranée, a présenté les aspects relatifs au dossier de l'inscription de la Diète Méditerranéenne au Patrimoine Immatériel de l'Humanité.

Encadré 2. Nouvelle vision de la diète méditerranéenne moderne

Une conférence internationale sur la diète méditerranéenne comme « modèle de développement durable » a été organisée, le 3 novembre 2009, à Parme (Italie), par le CIISCAM (Centro Interuniversitario Internazionale di Studi sulle Culture Alimentari Mediterranee). Cette manifestation, ayant rassemblé des experts en nutrition issus de différents pays de la région méditerranéenne, s'est faite en collaboration avec plusieurs partenaires scientifiques parmi lesquels la FAO, les Universités de Parme et Rome-La Sapienza, l'INRAN (Istituto Nazionale di Ricerca per gli Alimenti e la Nutrizione) et le CIHEAM. Ce dernier a été actif dans l'organisation de la conférence mais aussi dans le débat scientifique sur la diète méditerranéenne avec notamment les interventions du directeur de l'Institut agronomique méditerranéen de Bari (CIHEAM-IAMB), Cosimo Lacirignola.

A cette occasion fut présentée la nouvelle pyramide alimentaire de la diète alimentaire moderne, censée représenter graphiquement le modèle diététique de référence pour les peuples du Bassin méditerranéen adapté aux problématiques du XXIème siècle. Cette nouvelle pyramide souligne l'importance fondamentale de l'activité physique, de la convivialité lors des prises de repas et suggère de privilégier la consommation de produits locaux et saisonniers. Elaborée sur la base des dernières analyses scientifiques montrant la corrélation intime entre la diète méditerranéenne et la santé des individus, elle illustre pour la première fois le concept de structuration des plats principaux avec la fréquence de consommation des différentes catégories d'aliments. Cette représentation vise à toucher les populations âgées de 18 à 65 ans.

Cette rencontre, et la communication de cette nouvelle pyramide alimentaire moderne, vient renforcer les éléments de la candidature de la diète méditerranéenne au patrimoine immatériel de l'Humanité auprès de l'Unesco. Outre les considérations touchant à la promotion des produits typiques de la Méditerranée et au développement des agricultures traditionnelles locales dans la région, ces travaux sur la diète méditerranéenne viennent également rappeler que les enjeux de l'alimentation et de la nutrition sont fortement liés aux défis sanitaires mondiaux. Si la faim progresse dramatiquement, une autre dynamique se poursuit malheureusement, celle d'une croissance des personnes souffrant de surpoids et d'obésité. Considérée comme une épidémie à part entière, l'obésité touche principalement les nouvelles générations et les villes, n'épargne aucune région du Monde et pourrait concerner près de 700 millions d'individus à l'horizon 2015 selon les dernières estimations de l'Organisation mondiale de la santé.

Pour en savoir plus :

Site web Candidature Diète méditerranéenne :
<http://candidaturadietamediterranea.org/?lang=en>

Fundación Dieta Mediterránea :
<http://fdmed.org/>

Patrimoine culturel immatériel UNESCO :
<http://www.unesco.org/culture/ich/index.php?pg=home>

Ciiscam (Centro Interuniversitario Internazionale di Studi sulle Culture Alimentari Mediterranee) :
<http://www.ciiscam.org/>



Le CIHEAM a été créé, à l'initiative conjointe de l'OCDE et du Conseil de l'Europe, le 21 mai 1962.

C'est une organisation intergouvernementale qui réunit aujourd'hui treize Etats membres du bassin méditerranéen (Albanie, Algérie, Egypte, Espagne, France, Grèce, Italie, Liban, Malte, Maroc, Portugal, Tunisie et Turquie).

Le CIHEAM se structure autour d'un secrétariat général situé à Paris et de quatre Instituts agronomiques méditerranéens (Bari, Chania, Montpellier et Saragosse).

Avec au cœur de sa mission de coopération trois grandes activités complémentaires (formations spécialisées post-universitaires, recherches en réseau et animation du débat politique régional), le CIHEAM s'est progressivement imposé comme une référence dans les domaines de l'agriculture, de l'alimentation et du développement rural durable en Méditerranée.

A propos de l'Observatoire du CIHEAM

L'Observatoire méditerranéen du CIHEAM est un instrument d'analyse et de débat sur l'agriculture, le monde rural et l'alimentation en Méditerranée.

Les propos tenus dans les notes d'alerte et les notes d'analyse qui y sont publiées engagent la responsabilité de leurs auteurs, et en aucun cas celle du CIHEAM.

www.ciheam.org